RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L. 121-10 du Code des Communes)

le Conseil Municipal se réunira à la Mairie en séance ordinaire le :

Mercredi 18 juin 2025 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2025.

II. Finances :

2.1. Constitution d'un groupement de commandes avec Grand Paris Seine Ouest relatif au SIG et à l'Open Data,
2.2. Renouvellement de la convention avec le centre de loisirs de Ville d'Avray,
2.3. Autorisation de signer les avenants et marché complémentaire pour 3 lots du marché de restauration de l'église Sainte Eugénie,
2.4. Autorisation de signer un avenant pour le marché de maîtrise d'œuvre de restauration de l'église Sainte Eugénie,
2.5. Autorisation de signer le marché de nettoyage des bâtiments communaux,
2.6. Approbation d'une réglementation relative à la location de meublés de tourisme (taxe de séjour, durée de location),
2.7. Autorisation de signer le contrat triennal 2025-2027 avec le Département.

III. Nomination d'un correspondant défense.

IV. Adhésion au SIGEIF de la commune de Villejust (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz.

V. Personnel :

5.1. Modification du tableau des effectifs,
5.2. Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de l'exercice et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

VI. Questions diverses :

- Décisions du Maire,
- Tirage au sort des jurés d'assises.

Le Maire,
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest,
Christiane BARODY-WEISS